

**Certificat d'examen de type**  
**n° F-06-L-1254 du 26 septembre 2006**

**Organisme désigné par**  
**le Ministère chargé de l'Industrie**  
**par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/E021765-D12**

**Compteurs de volume de gaz et mesureurs de volume de gaz à turbine**  
**FAURE HERMAN types TGN de désignations G40 et G1600**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 72-866 du 6 septembre 1972 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs de volume de gaz.

**FABRICANT :**

FAURE HERMAN, LA MONGE, Route de Bonnétable, BP 20154, 72406 LA FERTE BERNARD.

**OBJET :**

Le présent certificat renouvelle et complète par le changement d'adresse le certificat n° F-02-L-025 du 15 février 2002 relatif aux compteurs de volume de gaz et mesureurs de volume de gaz à turbine FAURE HERMAN types TGN de désignations G40 à G1600 qui renouvelle les décisions :

- n° 90.2.02.354.1.0 du 19 octobre 1990<sup>(1)</sup> relative au compteur de volume de gaz à turbine FAURE HERMAN modèle TGN de désignations G100 à G1600 complétée par la décision n° 92.00.354.001.1 du 27 mai 1992<sup>(2)</sup> relative aux compteurs de volume de gaz à turbine FAURE HERMAN modèle TGN de désignations G40 à G1600,
- et, n° 90.1.03.354.1.0 du 12 novembre 1990<sup>(3)</sup> relative au mesureur de volume de gaz à turbine FAURE HERMAN modèle TGN de désignations G100 à G1600 complétée par la décision n° 92.00.354.002.1 du 27 mai 1992<sup>(4)</sup> relative aux mesureurs de volume de gaz à turbines FAURE HERMAN modèle TGN de désignations G40 à G1600.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques ainsi que les scellements sont inchangés à ceux décrits dans le certificat et les décisions précités.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires figurant sur les compteurs de volume de gaz et mesureurs de volume de gaz à turbine FAURE HERMAN types TGN de désignations G40 à G1600 concernés par le présent certificat sont inchangées à l'exception du numéro et de la date de l'examen de type qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre du présent certificat.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/E021765-D12 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

<sup>(1)</sup> Revue de Métrologie, octobre 1990, page 1287.

<sup>(2)</sup> Revue de Métrologie, mai 1992, page 646.

<sup>(3)</sup> Revue de Métrologie, novembre 1990, page 1386.

<sup>(4)</sup> Revue de Métrologie, mai 1992, page 647.